



CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 13.09.2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- **RAPPORT DE L'EAU 2015**

Les conseillers municipaux ont accepté le rapport de l'eau 2015.

2- **RAPPORT DE L'ASSAINISSEMENT 2015**

Les conseillers municipaux ont accepté le rapport de l'assainissement 2015.

3- **TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT 2017 ET PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017**

Les conseillers municipaux ont adopté les tarifs suivants pour 2017 :

Abonnement annuel	39.00 euros
Prix au m3	1.89 euros
PAC	1 780 euros

4- **DELIVRANCE DES ACTES D'URBANISME EN 2017**

Les conseillers municipaux ont accepté d'adhérer au service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme de la Communauté de Communes Val de Cher Controis et autorisé Mme le Maire à signer une convention à partir de 2017 suite à la fin de la disposition gratuite des services de l'Etat en décembre 2016.

5- **MODIFICATION DELIBERATION 33-2016 DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT et PRINCIPAL**

Les conseillers municipaux ont accepté les décisions modificatives de budget.

6- **RAPPORT DE LA CLECT** -Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Val de Cher Controis

Les conseillers municipaux ont adopté le rapport de la CLECT du 1^{er} septembre 2016.

7- **TRAVAUX COMMUNAUX**

Salle communale : les travaux ont débuté le 5 septembre 2016. Mme le Maire et Monsieur Barbeillon Thierry ont donné lecture des compte-rendus de chantier.

Eglise : l'ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres aura lieu le 14 septembre 2016.

8- **PLUi**

Mme le Maire et Mme Gomes Recchia Cécile ont donné lecture des derniers compte-rendus et ont fait le point sur la dernière réunion de commission communale PLUi.

Le Maire,

Chantal MARDON

Publié le 19 septembre 2016
Le Maire,
Chantal MARDON